

313. Décision du 14 décembre 1871 établissant une enquête au secrétariat de l'Ordonnateur au sujet du tracé de la route de Papeete à Taravao par l'Est.....	246
314. Décision du 16 novembre 1871 allouant une indemnité de 360 fr. aux demoiselles Lisa Labbé et Sophie Colombelle pour leur éducation.....	247
315. Ordre du 20 décembre 1871 retirant à partir de ce jour à M. l'Ordonnateur les fonctions de Commandant Commissaire de la République par interim.....	248
316. Arrêté du 21 décembre 1871 promulguant l'arrêté de M. le Président du conseil des Ministres, Chef du pouvoir exécutif de la République française, en date du 18 août dernier, qui confère au juge de paix des îles Marquises la connaissance en premier ressort des affaires correctionnelles (<i>arrêté y annexé</i>)... ..	248
317. Ordonnance du 21 décembre 1871 convoquant la haute-cour tahitienne pour tenir sa première session de l'année 1872.....	249
318. Décision du 22 décembre 1871 autorisant définitivement M. Dorence Atwater à exercer les fonctions de consul des Etats-Unis d'Amérique à Papeete.....	250
319. Ordre du 23 décembre 1871 réintégrant M. Souriau, chef de bataillon du génie, dans les fonctions de commandant d'armes... ..	251
320. Décision du 26 décembre 1871 autorisant définitivement M. Smidt à exercer les fonctions de consul de Danemark à Papeete,....	251
321. Arrêté du 28 décembre 1871 autorisant M. Brander à établir pour les besoins de sa propriété une prise d'eau sur la rivière de Pirae. ..	252
322. Arrêté du 28 décembre 1871 abolissant à partir du 1 ^{er} janvier 1872 les patentes proportionnelles et créant en remplacement un droit d'octroi de mer exécutoire à partir dudit jour.....	253
323. Arrêté du 28 décembre 1871 portant ratification des jugements intervenus devant le tribunal criminel de Papeete à la date des 21 et 23 décembre 1871, et portant condamnation contre Tauga, A-Kim et A-Kin.....	254
324. Arrêté du 28 décembre 1871 portant qu'à partir du 1 ^{er} janvier 1872 la patente de distillateur ne pourra être délivrée que pour une année. ..	255
325 à 330. Nominations, mutations, etc.....	256

N° 505. — *DÉCISION* du 5 décembre 1871 portant que les indigènes des îles Gambier sont autorisés à s'établir et à résider dans les îles Marutea, Temarunga et Maria.

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Considérant que les îles Marutea, Tenarunga et Maria sont inhabitées ou n'ont que très-peu d'habitants ;

Sur la demande du Régent des îles Gambier,

AVONS DÉCIDÉ ET DÉCIDONS :

Les indigènes des Gambier sont autorisés à s'établir et à